

Réunion du 21 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 86

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES (suppléante de M. Jean-Jacques LASCABES), Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Françoise DANDIEU (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Pierre MUCHADA, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Gérard IRIART), Anne-Lise GENNEVOIS, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Anita BEUSTE, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis-Miguel CONEJERO), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 9 : ZONE SAÏCA A ORTHEZ : DEMANDE D'ACQUISITION DE LA SOCIETE CORINT SUD**

**Rapporteur : Mme Maryse PAYBOU**

Le site de la Saïca (ex-Papeterie des gaves) à Orthez s'étend sur un ensemble foncier de 11ha 23a 49ca. La friche industrielle est située en centre-ville d'Orthez, de part et d'autre du gave de Pau et à proximité de la gare ferroviaire.

La friche a été acquise en mars 2017 par l'établissement public foncier local (EPFL) Béarn Pyrénées pour le compte de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la somme de 500 000 €. Une convention de portage de 8 ans a été signée avec l'EPFL (fin en 2025). Sur les 11 ha du site, environ 9 ha sont situés en zone inondable et donc inconstructibles, les 2 ha restants sont destinés à accueillir de l'activité économique.

Dans un courrier en date du 20 août 2021, M. Emmanuel GUILLOUT, Président de la société CORINT SUD, propriétaire principal de la copropriété Moutet à Orthez, a fait connaître son souhait d'acquérir une emprise d'environ 1 850 m<sup>2</sup> à l'arrière de son bâtiment, située sur la parcelle cadastrée BS 20, afin d'aménager un chemin d'accès pour les pompiers. La réalisation de ce chemin d'accès lui permettrait de pouvoir réaliser une extension de son bâtiment, assurant ainsi le développement de son activité.

L'emprise demandée est en zone inondable et en zone NS du PLU d'Orthez. Cette emprise est située dans la zone de renaturation prévue dans le cadre de la requalification de la zone Saïca mais les enjeux faune/flore à cet endroit sont assez faibles. La modification du périmètre du lotissement Saïca nécessitera le dépôt d'un permis d'aménager modificatif qui sera réalisé à la fin des travaux d'aménagement du lotissement.

Le prix de vente proposé pour ces 1 850 m<sup>2</sup> est de 6 € /m<sup>2</sup>, soit 11 100 €.

Dans un courrier en date du 18 novembre 2021, France Domaine a émis un avis favorable à cette transaction.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente d'une emprise d'environ 1 850 m<sup>2</sup>, prélevée sur la parcelle cadastrée, sur la commune d'Orthez, section BS numéro 20 à la société CORINT SUD ou à toute société représentée par M. GUILLOUT,
- **de fixer** le prix de vente à 6 €/m<sup>2</sup>,
- **d'autoriser** son Président, en cas de besoin, à déposer les demandes d'urbanisme nécessaires à la conduite de ce projet (déclaration préalable, permis d'aménager de la zone, demande de certificat d'urbanisme, permis de construire, etc.),
- **d'autoriser** son Président à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Patrice LAURENT**

